

RECRUTEMENT D'UN(E) REFERENT(E) « PLIE / RSA »
Dans le cadre d'une mission d'« accueil et d'accompagnement
des bénéficiaires du RSA primo-entrants sur l'Arrondissement de Béthune »

En soutien au dispositif d'insertion du Conseil Départemental du Pas-de Calais, le PLIE de l'Arrondissement de Béthune recrute un/une référent(e) « PLIE / RSA » dans le cadre d'une mission d'accueil et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA primo-entrants.

Poste proposé dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental du Pas de Calais du 1er mai 2022 au 30 juin 2023.

Salaire : 2 015 € Brut/ mois sur 12.5 mois (négociable en fonction de l'expérience) + Mutuelle

Définition du poste

Sous l'autorité de la Directrice, le/la référent(e) PLIE/RSA Nouveaux Entrants contribue à améliorer l'insertion des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Il/Elle aura pour mission principale d'accueillir et d'informer le bénéficiaire sur ses droits et devoirs, d'établir un diagnostic de sa situation, d'évaluer ses besoins et de l'accompagner sur validation du Comité de Suivi. Il/Elle sera appelé(e) à intervenir dans l'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Réciproque (CER) et sera tenu dans le cadre de cette fonction au secret professionnel sous peine des sanctions prévues à l'article L. 226-13 du Code Pénal.

◆ **Accueil des nouveaux entrants bénéficiaires du RSA, soumis à droits et devoirs**

- Réaliser sous un mois un diagnostic global, sur la base d'un outil fourni par le Département, portant sur les thématiques de la vie quotidienne : Famille et environnement social, Logement, Santé, Budget, Mobilité, Emploi et Compétences, et en produire une synthèse permettant d'identifier la meilleure orientation du Bénéficiaire du RSA ;
- Présenter en réunion de concertation les suites de parcours à donner afin de valider la nouvelle orientation en sphère solidarité ou en parcours emploi réussite ;
- Elaborer, au regard des préconisations du diagnostic, les objectifs et actions, un Contrat d'Engagement Réciproque (CER), au travers de l'outil fourni par le département ;
- Etablir un bilan de la situation ;
- Signaler au Service Local Allocation Insertion toute absence à convocation selon les critères définis par le Département.
- Participer au comité d'orientation qui valide les suites de parcours vers les partenaires.

◆ **Accompagnement des nouveaux entrants bénéficiaires du RSA, soumis à droits et devoirs**

- Contractualiser les différentes étapes de parcours d'insertion au travers du Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel dans un délai d'un mois qui suit la nomination par l'Equipe d'Orientation, et renseigner l'outil de suivi du département,
- Suivre individuellement et régulièrement le BRSA et mettre en œuvre les différentes étapes du parcours en formalisant les objectifs attendus de la prescription,
- Approfondir le diagnostic préalable et traiter les éventuels freins et difficultés avec les animateurs du Service Local Allocation Insertion,
- Travailler à la levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi (logement, mobilité, budget...) avec les partenaires,
- Mobiliser les fonds du PLIE pour la professionnalisation des participants, et toutes les actions de droit commun, ou celles proposées dans le cadre du PLIE pour la mise en œuvre des parcours,
- Valider la capacité du BRSA à intégrer un poste de travail dans le cadre du marché de l'emploi,
- Aider le BRSA à accéder à un emploi durable et en assurer un suivi pendant 6 mois pour faciliter son adaptation au poste de travail et son autonomie,
- Soumettre à l'Equipe d'Orientation au cas par cas les demandes de réorientation pour des problématiques spécifiques au travers de la fiche de réorientation,

- Signaler à l'Equipe d'Orientation la situation des bénéficiaires du RSA qui ne respectent pas leur Contrat d'Engagement Réciproque,
- Transmettre au Service Local Allocation Insertion le bilan intermédiaire des étapes de parcours réalisées pour chaque bénéficiaire du RSA accompagné,
- Transmettre au Service Local Allocation Insertion le bilan final de l'accompagnement réalisé en précisant la suite de parcours préconisée.

◆ **Evaluation du dispositif**

- Mettre à jour, au fil de l'eau, la base de données ABC Viesion
- Renseigner l'outil de gestion du département
- Renseigner l'outil de diagnostic fourni par le Conseil départemental
- Réaliser un suivi du dispositif par la mise en place de procédures de suivi et d'évaluation.

Profil du candidat

- Expérience dans l'accompagnement socioprofessionnel des publics en difficultés d'insertion,
- Capacité d'écoute, maîtrise des techniques de l'entretien, maîtrise des techniques d'animation de groupe,
- Compréhension des situations et des problèmes (capacité à établir un diagnostic et à mettre en œuvre des solutions adaptées),
- Connaissance des dispositifs et des opérateurs de l'insertion professionnelle et de la formation ainsi que du monde économique,
- Titre de CIP et/ou expérience du monde de l'entreprise souhaités,
- Rigueur dans la gestion administrative,
- Aisance rédactionnelle,
- Curiosité pour se tenir au courant de l'évolution des dispositifs, des ressources et du développement du territoire,
- Capacité à travailler en équipe et en réseau,
- Capacité d'organisation, d'initiatives et d'innovation,
- Capacité à rendre compte,
- Compétences relationnelles, disponibilité,
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint et Internet),
- Permis B et véhicule.

Merci de nous transmettre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

Madame la Présidente

Du PLIE de l'Arrondissement de BETHUNE

Centre Jean Monnet 1 - Avenue de Paris

Entrée Wallonie - Bâtiment E - 3ème étage

62400 BETHUNE

Tél. 03.21.01.93.80 Mail : contact@plie-bethune.fr

***Poste à pourvoir dès que possible après sélection
Date limite de réception des candidatures : 17 juin 2022***

Les candidats sélectionnés sur CV seront convoqués pour un entretien de recrutement